

**MOT DE HUGUES HENAULT, MAIRE  
RAPPORT DES FAITS SAILLANTS  
POUR LE RAPPORT FINANCIER 2024  
19 NOVEMBRE 2025**

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous soumettre les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 de la Municipalité de Sainte-Mélanie, lequel a été déposé à la séance ordinaire du 19 novembre 2025.

La vérification externe des livres de la Municipalité de Sainte-Mélanie a été effectuée par Pierre Brabant CPA Inc. comptable professionnel agréé. Le vérificateur externe est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Mélanie au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



Maire de Sainte-Mélanie

**MOT DE HUGUES HENAULT, MAIRE  
RAPPORT DES FAITS SAILLANTS  
POUR LE RAPPORT FINANCIER 2024  
19 NOVEMBRE 2025  
(SUITE)**

**Résumé de l'année :**

<b>Administration municipale</b>	<b>Réel 2023</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réel 2024</b>
Revenus	6 055 200 \$	5 879 420 \$	8 679 727\$
Dépenses	(5 590 542) \$	(5 683 734) \$	(5 703 076) \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	930 219\$	(195 686) \$	391 686 \$
Revenus d'investissement	(416 147) \$	- \$	(2 126 477) \$
Excédent de l'exercice	978 730 \$	- \$	1 241 860\$

**MOT DE HUGUES HENAULT, MAIRE  
RAPPORT DES FAITS SAILLANTS  
POUR LE RAPPORT FINANCIER 2024  
19 NOVEMBRE 2025  
(SUITE)**

<b>Administration municipale</b>	<b>Réel 2023</b>	<b>Réel 2024</b>
Surplus libre au 31 déc.	1 598 252 \$	1 714 010 \$
Surplus affecté au 31 déc.	101 578 \$	127 370 \$
Réserves financières et fonds réservés au 31 déc.	184 596 \$	881 436 \$
Dette à long terme au 31 déc.	3 312 213 \$	3 464 996 \$
Fonds de voirie locale au 31 déc.	1 762 576 \$	1 750 620 \$

## RÉEL VERSUS BUDGET 2024

	Budget 2024	Réel 2024
<b>Revenus</b>		
Taxes	4 627 533 \$	4 808 539 \$
Compensation tenant lieu de taxes	10 042 \$	14 739 \$
Transferts	503 218 \$	2 326 751 \$ <sup>1</sup>
Services rendus	185 620 \$	219 428 \$
Imposition de droits	487 007 \$	784 162 \$ <sup>2</sup>
Amendes et pénalités	8 000 \$	19 015 \$
Autres revenus d'intérêts	58 000 \$	116 510 \$ <sup>3</sup>
Autres revenus	- \$	390 583 \$ <sup>4</sup>
<b>Total des revenus</b>	<b>5 879 420 \$</b>	<b>8 679 727 \$</b>
<b>Charges avant ventilation de l'amortissement</b>		
Administration générale	1 146 225 \$	1 037 177 \$
Sécurité publique	701 355 \$	676 837 \$
Transport	1 516 113 \$	1 295 262 \$
Hygiène du milieu	850 368 \$	743 133 \$
Santé et bien-être	35 379 \$	28 099 \$
Aménagement, urbanisme et développement	533 763 \$	482 524 \$
Loisirs et culture	785 010 \$	651 864 \$
Frais de financement	115 521 \$	114 823 \$
<b>Total des charges</b>	<b>5 683 734 \$</b>	<b>5 029 719 \$</b>

### 1. La variation s'explique par :

- a) Aide financière provenant du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) d'environ :
  - i. 215 300\$ pour des dépenses de fonctionnement ;
  - ii. 1 043 000 \$ pour des dépenses d'investissement;
- b) Aide financière provenant du programme Fonds Régions et Ruralité (FRR) d'environ 103 000\$ ;
- c) Aide financière provenant du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) d'environ 186 000 \$ ;
- d) Aide financière provenant du Ministère de la Sécurité Publique (MSP) pour le talus de la rue Bernard d'environ 240 000 \$.

### 2. La variation s'explique par :

- a) La municipalité a eu une hausse importante des droits de mutation immobilière au courant de l'année 2024 portant les revenus à environ 306 000 \$ comparativement à ce qui était estimé, soit 184 200 \$ ;
- b) Utilisation du fonds de voirie local à hauteur d'environ 390 000\$ comparativement à ce qui était estimé, soit environ 292 000\$ :
  - i. 298 000\$ pour des dépenses de fonctionnement ;
  - ii. 92 000\$ pour des dépenses d'investissement ;
- c) Utilisation du fonds de parc et terrain de jeux pour 73 000\$ alors que ce n'était pas prévu au budget.

### 3. Hausse importante du taux d'intérêt en 2024

### 4. La variation s'explique par :

- a) Le don de la rue des Merisiers estimé à 272 000 \$ ;
- b) Le paiement comptant pour le règlement d'emprunt 647-2023 pour environ 119 000 \$.

## RÉEL VERSUS BUDGET 2024 (SUITE)

Excédent (déficit) de l'exercice	195 686 \$	3 650 008 \$
Moins : revenus d'investissement	-	(2 126 477) \$ <sup>5</sup>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>195 686 \$</b>	<b>1 523 531 \$</b>
Remboursement de la dette à long terme	(119 217) \$	(187 988) \$ <sup>6</sup>
Affectations - Activités d'investissement	(124 000) \$	(284 996) \$ <sup>7</sup>
Affectations de surplus et réserves	47 531 \$	191 313 \$ <sup>8</sup>
Autres éléments de conciliation	-	-
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>- \$</b>	<b>1 241 860 \$</b> <sup>9</sup>

5. Voir point 1a) à d), 2b) à c) et 4
6. Le remboursement de la dette à long terme est de 187 988\$, ce qui comprenant 11 règlements d'emprunt (voir pages 6, 7 et 8)
7. Les affectations - activités d'investissement représentent les dépenses qui ont été effectuées à même le fonds général de la municipalité : 284 996 \$ (voir page 9)
8. Les affectations de surplus en cours d'exercice : 191 313 \$ (voir page 10)
9. Un excédent de fonctionnement d'exercice à des fins fiscales pour l'année 2024 est de 1 241 860\$.

## ENDETTEMENT

La dette totale est de 3 464 996 \$ est essentiellement constituée des éléments suivants :

### Règlement d'emprunt pour les services d'eau et d'égout

Soldes	Règlement d'emprunt	Taxation	Descriptions
42 500 \$	444-2003	Secteur	Travaux de captage, d'alimentation et d'emmagasiner de l'eau potable du réseau d'aqueduc du village
30 800 \$	494-2007	Secteur	Travaux de construction d'infrastructures (aqueduc, égout et rue) et travaux connexes sur un prolongement de la rue des Muguets
80 400 \$	505-2008	Secteur	Travaux de construction d'infrastructures (aqueduc, égout et rue) et travaux connexes sur les rues des Pivoines et des Orchidées
56 600 \$	529-2010	Secteur	Travaux de construction d'infrastructures (aqueduc, égout et rue) et travaux connexes sur une partie de la rue des Jonquilles et la rue des Iris
58 800 \$	544-2012	Secteur	Travaux de construction d'infrastructures (aqueduc, égout et rue) et travaux connexes sur une partie de la rue des Jonquilles
97 600 \$	565-2015	Secteur	Travaux de construction d'infrastructures (aqueduc et rue) et travaux connexes sur la rue des Cosmos (lot 88-177 – phase VI)

#### Légende :

**Taxation par secteur** : Imposition selon le secteur précisé au règlement (ex. : quartier, abonnés de l'aqueduc, etc.)

**Taxation à l'ensemble** : Imposition répartie sur l'ensemble des citoyens de Sainte-Mélanie

## ENDETTEMENT (SUITE)

### Règlement d'emprunt pour les services d'eau et d'égout (suite)

Soldes	Règlement d'emprunt	Taxation	Descriptions
1 493 200 \$	592-2018	Secteur	Travaux de réfection du réseau d'eau potable, voirie et travaux connexes du secteur Carillon
47 200 \$	593-2018	Secteur	Quote-part relative aux coûts d'immobilisation de la centrale d'eau potable de la municipalité de Saint-Charles-Borromée afin de desservir le Domaine Carillon
464 370 \$	647-2022	Secteur	Travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur le 1er rang et la rue Beaulieu, voirie et travaux connexes

### Règlement d'emprunt pour les travaux de voirie

Soldes	Règlement d'emprunt	Taxation	Descriptions
116 110 \$	534-2011	Ensemble	Travaux de voirie, de pavage et travaux connexes sur le chemin du 1er rang, une partie du chemin du rang du Pied-de-la-Montagne (Est et Ouest), une partie de la route de la Chute, une partie du chemin du 2e rang

#### Légende :

**Taxation par secteur** : Imposition selon le secteur précisé au règlement (ex. : quartier, abonnés de l'aqueduc, etc.)

**Taxation à l'ensemble** : Imposition répartie sur l'ensemble des citoyens de Sainte-Mélanie

## ENDETTEMENT (SUITE)

### Règlement d'emprunt pour les travaux de voirie (suite)

Soldes	Règlement d'emprunt	Taxation	Descriptions
178 100 \$	588-2018	Ensemble	Travaux de voirie, de pavage et travaux connexes sur une partie du chemin du Lac Nord
129 400 \$	606-2020	Ensemble	Travaux de voirie, de remplacement de ponceaux, de traitement de surface et travaux connexes sur le chemin du 7e rang Ouest
95 000 \$	636-2022	Secteur	Travaux de pavage sur la rue du Boisé
115 700 \$	637-2022	Secteur	Travaux de pavage sur la rue des Cosmos

### Règlement d'emprunt - autres

Soldes	Règlement d'emprunt	Taxation	Descriptions
420 600 \$	633-2022	Ensemble	Acquisition du 21, rue Louis-Charles-Panet

#### Légende :

**Taxation par secteur** : Imposition selon le secteur précisé au règlement (ex. : quartier, abonnés de l'aqueduc, etc.)

**Taxation à l'ensemble** : Imposition répartie sur l'ensemble des citoyens de Sainte-Mélanie

## AFFECTATIONS – ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Le montant d'affectation pour les activités d'investissement de 284 996 \$ se compose principalement comme suit :

Montants	Descriptions
70 831\$	Rénovation des bureaux de l'urbanisme (ancienne caisse)
66 419 \$	Acquisition de machinerie et outillage divers
51 691\$	Fourniture et installation des compteurs d'eau
37 881\$	Transformation des luminaires au DEL
36 360 \$	Aménagement du sentier Cosmos-Boisé
13 107 \$	Acquisition de terrains
6 607 \$	Services techniques pour la rue des Merisiers
2 100 \$	Bouclage de l'aqueduc

## AFFECTATIONS DE SURPLUS ET RÉSERVES

Le montant d'affectation de surplus de 191 313 \$ se compose principalement comme suit :

Montants	Descriptions
43 658 \$	Fourniture et installation des compteurs d'eau
37 881 \$	Transformation des luminaires au DEL
36 360 \$	Aménagement du sentier Cosmos-Boisé
23 622 \$	Plan et devis pour l'aqueduc sur la route Principale
18 898 \$	Services professionnels en urbanisme afin d'effectuer les travaux de refonte de la réglementation d'urbanisme
16 798 \$	Étude géotechnique près du Domaine-François
13 696 \$	Acquisition de balise flexible (« Bollard » piste cyclable)

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente la rémunération des élus municipaux pour l'année 2024 :

	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération	Allocation de dépenses	Rémunération	Allocation de dépenses
Louis Freyd	Maire	20 762 \$	10 381 \$	12 330 \$	6 165 \$
Daniel Richer	Maire suppléant	6 921 \$	3 460 \$	243 \$	121 \$
Jeanne Gauthier	Conseiller	6 921 \$	3 460 \$		
Evens Landreville-Nadeau	Conseiller	5 191 \$	2 595 \$		
Marie-France Bouchard	Conseiller	6 921 \$	3 460 \$		
Michel Bernier	Conseiller	6 344 \$	3 172 \$		
Karine Séguin	Conseiller	6 921 \$	3 460 \$		

\* La rémunération exclut les charges sociales